

MARGNY-SUR-MATZ

Beauvais, le 19 janvier 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE MARGNY-SUR-MATZ
79 Rue de la Mairie
60490 MARGNY-SUR-MATZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 19 décembre 2023 à 09h23
Unité de gestion		00149683		par :	L02
Installation		0198	MARGNY-SUR-MATZ	Type visite :	P1
Point de surveillance	TTP	001096	MARGNY-SUR-MATZ	Commune :	MARGNY-SUR-MATZ
Localisation exacte	P	0000001546	STATION DE TRAITEMENT		
			ROBINET APRES TRAITEMENT		

inférieure supérieure inférieure supérieure

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00149828

Référence laboratoire : H_CS23.9432.1

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
MÉTABOLITES PERTINENTS					
Chlorothalonil R471811	0,517 µg/L		0,10		
PESTICIDES DIVERS					
Chlorothalonil	<0,010 µg/L		0,10		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00149683)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour le paramètre chlorothalonil R471811. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration du pesticide concerné reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires


Marion MINOUFLET

MARGNY-SUR-MATZ

Beauvais, le 19 janvier 2024

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE MARGNY-SUR-MATZ
79 Rue de la Mairie
60490 MARGNY-SUR-MATZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	mardi 19 décembre 2023 à 09h21
Unité de gestion		00149684		par :	L02
Installation		0198	MARGNY-SUR-MATZ	Type visite :	P1
Point de surveillance	TTP	001096	MARGNY-SUR-MATZ	Commune :	MARGNY-SUR-MATZ
Localisation exacte	P	000001546	STATION DE TRAITEMENT		
			ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	12 °C				25,00
Température de mesure du pH	11,7 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,1 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	835 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,91 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,95 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00149829

Référence laboratoire : H_CS23.10036.1

MÉTABOLITES PERTINENTS	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Chloridazone desphényl	2,175 µg/L		0,10		
Chloridazone méthyl desphényl	0,628 µg/L		0,10		
PESTICIDES DIVERS					
Chloridazone	0,007 µg/L		0,10		
Total des pesticides analysés	2,810 µg/L		0,50		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00149684)

Eau d'alimentation non-conforme aux limites de qualité en vigueur pour les paramètres desphényl-chloridazone, méthyl-desphényl-chloridazone et total pesticides. Toutefois, cette eau est propre à la consommation humaine car la concentration des pesticides concernés reste inférieure aux valeurs sanitaires. Un contrôle renforcé est mis en place.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'ingénieure d'études sanitaires


Marion MINOUFLET